



Commune de Marly

Le Bureau du Conseil général

Aux membres du Conseil général
de Marly

N./Réf. : LM/mb/2010/2030
M. Luc Monteleone

Marly, le 14 septembre 2016

C O N V O C A T I O N

Mesdames les Conseillères générales,
Messieurs les Conseillers généraux,

Le Bureau du Conseil général a l'avantage de vous convoquer, conformément aux articles 34 et 38 de la Loi sur les communes (LCo) et 13 et 22 RCG et en vous rendant attentifs au changement de salle, à la séance du Conseil général qui aura lieu le

**mercredi 5 octobre 2016, à 19 h 30, à la salle commune de la nouvelle école primaire
de Grand-Pré (route des Ecoles 34)**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Procès-verbal de la séance du 1^{er} juin 2016
2. Délégation de compétence concernant les opérations immobilières de faible importance (message 03-16)
3. Prolongation du droit de superficie distinct et permanent (DDP) en faveur de Pro Tennis SA (message 04-16)
4. Vente du domaine agricole du Port (message 05-16)
5. Règlement relatif à la détention et à l'imposition des chiens (message 06-16)
6. Demande de crédit d'investissement pour l'infrastructure informatique de l'administration communale (message 07-16)
7. Désignation de l'organe de contrôle fiduciaire
8. Informations du Conseil communal sur les dossiers en cours
9. Divers

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux, nos plus cordiales salutations.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente

Le Secrétaire

Line WIDMER-COMMENT

Luc MONTELEONE

Annexes : - les messages 03-16 à 07-16

Remarque : le procès-verbal de la séance du 1^{er} juin 2016 est disponible sur le site Internet marly.ch.